



CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 24 FEVRIER 2012

DELIBERATION RELATIVE A L'ADOPTION D'UN ADDITIF AU VOTE DES TARIFS 2011/2012 DE L'UNIVERSITE MICHEL DE MONTAIGNE BORDEAUX 3

Le 24 février 2012, le Conseil d'Administration, réuni sous la présidence de Monsieur Patrice BRUN,

⇒ a adopté un additif au vote des tarifs 2011/2012 du bilan de compétence
(pièce jointe).

Délibéré par le Conseil d'Administration, à Pessac, le 24 février 2012.

Nombre de membres présents	19
Nombre de membres représentés	6
Nombre d'abstentions	0
Nombre de suffrages exprimés	25
Nombre de votes pour	25
Nombre de votes contre	0

Le Président,

Patrice BRUN

TARIF BILAN DE COMPETENCES 2011/2012

Habilité par le FONGECIF AQUITAINE

24 heures x 52 €/heure (tarif fixé par le Fongécif Aquitaine)

TARIF PUBLIC SALARIE Prise en charge financement (employeur (DIF, plan de formation) Fongecif, OPCA)	1248 €
TARIF PUBLIC PARTICULIER Païement individuel	874 €
TARIF PUBLIC DEMANDEURS D'EMPLOI (Pôle Emploi – Païement individuel)	624 €